Protocole 2016/2018

premier syndicat de la dgac

Déclaration liminaire en ouverture de la séance plénière du 18 février 2016

Lors de la réunion d'ouverture des négociations protocolaires le 15 décembre dernier, vous avez reconnu, entendant le message porté par l'intersyndicale, que la question des effectifs était centrale et qu'il existait une possibilité réelle de remise en cause du dogme de la baisse des effectifs qui depuis 10 ans frappe lourdement notre administration.

Cette orientation a été confirmée à l'USAC-CGT par le Conseiller Social du Ministre qui a employé le terme « d'inflexion » de la politique de baisse des effectifs, à compter de 2017.

Pour positives qu'elles soient, l'USAC-CGT considère ces annonces comme une simple étape dans la longue lutte menée en faveur de l'emploi public à la DGAC. Nous mettrons tout en œuvre pour que « l'inflexion » envisagée par le Ministre se transforme en inversion de courbe, permettant de stopper toute velléité d'externalisation et donner vie au concept de « DGAC unie dans la Fonction Publique d'Etat » ; qui nous semble trop mécaniquement récité par l'administration, comme un exercice de style imposé. Au-delà des annonces, nous demandons des actes marquant un réel changement de politique.

Trop d'exemples récents vont dans le mauvais sens, montrant la nécessité urgente d'un changement de cap.

C'est le cas dans le domaine des fonctions supports. Concernant l'informatique de gestion, nous avons obtenu, en intersyndicale, un sursis au projet d'externalisation conduisant à la privatisation de tâches vitales pour la DGAC. Au-delà de ce report, nous demandons la mise en œuvre d'une politique d'affectation à ces missions d'agents publics, de préférence Ouvriers d'État, à défaut, des fonctionnaires, pour ne pas nous retrouver à l'issue du moratoire face à une situation où la privatisation serait la seule issue.

L'autre exemple porte sur la stratégie de modernisation des systèmes de la navigation aérienne. Dans les 10 ans à venir, les services devront travailler en parallèle avec les systèmes actuels, tout en assurant la transition vers les nouveaux. Tous les corps de métiers, techniques, administratifs, contractuels, Ouvriers d'État, sont concernés par cette nécessité d'évolution, allant de la conception à l'exécution, en passant par la préparation des dossiers. Depuis un an, les difficultés, largement dues au manque de moyens humains, se font sentir et la filière technique de la DSNA est entrée dans un conflit se traduisant d'ores et déjà par des retards pour d'importants programmes de modernisation.

Malgré notre volonté de trouver des solutions pour résoudre les difficultés rencontrées, la DSNA s' arc-boute sur ses positions, minimisant la phase transitoire pourtant si critique dans un contexte où elle est soumise à des engagements calendaires européens de mise en service, puisqu'elle s'est engagée, en contrepartie de financements européens, à déployer opérationnellement un ensemble de nouveaux systèmes sur des sites de contrôle à des échéances fixées.

Si le planning n'était pas respecté, la DGAC serait contrainte, en sus de devoir s'expliquer sur le non-respect des engagements, de rembourser ces avances européennes. Au-delà, ce sont tous les partenaires emblématiques de la DSNA, les entreprises fleurons de l'aéronautique française qui seraient mis à mal économiquement par cette démonstration d'incapacité à offrir aux partenaires européens un système finalisé et opérationnel.

L'USAC-CGT perçoit ces enjeux pour la France, qui se trouvent au cœur de notre combat pour une DGAC unie dans la Fonction Publique d'État, et nous vous appelons solennellement à lever les contraintes de recrutement pour permettre de relever ces défis de modernisation.

Paris, le 18 février 2016

1, Rue Vincent Auriol
13617 Aix-en-Provence cedex
Tél. : +33.4.42.33.76.85
Fax : +33.4.42.33.76.94
www.usac-cgt.org

ETF-ATM Committee

Union Syndicale de l'Aviation Civile CGT